



CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE N° 7/2017 DU 14 DECEMBRE 2017

Annonce publique : 8 décembre 2017
Convocation des conseillers : 8 décembre 2017

Présents : M. Kaiser, bourgmestre ; Mme Lutgen-Lentz, M. L'Ortye ; échevins
Mme Folmer, MM. Boumans, Patz, Schmit, Schmitz, Zenner ; conseillers
Absents : Excusé : ---
Non-excusé : --

Rapport succinct

1. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ – Commission des loyers

Le conseil communal décide unanimement de ne pas proposer pas de candidats pour la commission des loyers régionale.

2. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ – Office social RESONORD

Considérant que la déléguée actuelle au sein de l'office social, Madame Antoinette Lutgen-Lentz, ne pourra plus siéger au conseil d'administration du RESONORD en tant qu'échevin de la commune de Kiischpelt, il y a lieu de désigner un nouveau délégué.

Un appel aux candidatures a été publié du 20 novembre au 4 décembre 2017 et une seule candidature a été introduite en date du 27 novembre 2017, à savoir celle de Madame Françoise Folmer.

De ce fait, Madame Françoise Folmer est nommée à l'unanimité et avec effet immédiat aux fonctions de déléguée de la commune de Kiischpelt au sein du conseil d'administration de l'office social RESONORD.

3. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ – Équipe régionale du « Klimateam »

Considérant que seul Monsieur le bourgmestre Yves Kaiser, a posé sa candidature pour le poste de délégué au sein de l'équipe régionale du « Klimateam » auprès du Naturpark Our, il est nommé à l'unanimité des voix.

4. BUDGET – Vote du budget rectifié 2017 et du budget 2018

Le budget rectifié 2017 et le budget 2018 ont été présentés en détail lors de la réunion de travail du 8 décembre 2017. Le tableau récapitulatif ci-dessous reprend les chiffres clés de l'exercice budgétaire 2018 :

	Montants votés par le conseil communal	
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	4498594,92€	1160549,00€
Total des dépenses	3758484,32€	2782582,40€
Boni propre à l'exercice	740110,60€	
Mali propre à l'exercice		1622033,40€
Boni présumé fin 2017	905398,05€	
Mali présumé fin 2017		-
Boni général	1645508,65€	
Mali général		1622033,40€
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 1622033,40€	+ 1622033,40€
Boni définitif	23475,25€	

Les principaux investissements pour l'année 2018 sont les suivants :

Plan d'aménagement général	100 000 €
Apport au syndicat intercommunal SCHOUKKAUZ pour l'extension de la maison relais et du bâtiment de l'enseignement fondamental	450 650 €
SIDEN – Apport pour la construction de diverses infrastructures pour eaux usées	420 000 €
Réalisation du PAP à Pintsch – Étude et construction	250 000 €
Merkholtz – Réfection du parking et des escaliers du cimetière	62 000 €
Enscherange – Redressement de la rue « um Bierg »	75 000 €
Réaménagement de la cour de l'atelier communal	150 000 €
Étude et construction du réservoir d'eau potable « Donatus »	300 000 €
Construction du nouveau terrain de football	705 000 €

5. PERSONNEL – Règlements concernant la gestion du temps de travail (ouvriers communaux et agents de l'administration)

Le collège échevinal présente au conseil communal les deux règlements concernant la gestion du temps de travail, d'une part pour les ouvriers communaux et d'autre part pour les agents de l'administration.

Il sera introduit dans les meilleurs délais un système de gestion électronique du temps de travail. Les agents administratifs pourront dorénavant profiter d'un horaire mobile et les nouveaux horaires d'ouverture des différents services de l'administration seront communiqués aux citoyens par le moyen d'un envoi toutes-boîtes et sur le site internet.

6. SUBSIDES ET DIVERS

Sur demande de l'association AMNESTY INTERNATIONAL un subside de 100€ est alloué unanimement à cette organisation.

Le bourgmestre propose au conseil communal une série de réunions de travail sur des sujets d'intérêt communal afin de permettre aux nouveaux-élus de se familiariser avec ces thèmes et de poser d'éventuelles questions.